



S.I.R.D.
135, rue de l'Industrie
38170 SEYSSINET-PARISSET

tél : 04.76.21.85.26
fax : 04.76.49.03.79

N/Réf : DELCOM **32-10**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
Du Comité syndical
Du 22 Septembre 2010**

Le vingt deux septembre deux mille dix, à dix huit heures, le Comité du SIVOM, dûment convoqué s'est réuni au complexe sportif Aristide Bergès de Seyssinet-Pariset, sous la présidence de Monsieur Michel BAFFERT, Président du SIRD

Date de convocation : 15 septembre 2010

Nombre de délégués en exercice : 18 Présents : 11 Votants : 15

Présents : M.BAFFERT(2), Y.BOULARD, M.BROUZET, A.CARBONARI(2), J.GAUTHIER, F.GILABERT, V.GONNET, M.MASTROMAURO, , M.REPELLIN, D.ROUX(2), , J.TESSAIRE (2).

Absents excusés : J.CARRIER, C.COIGNÉ, C.DIDIER,G.FRIER, G.JULLIEN, P.MOLINARO, A.SAUNIER-PLUMAZ

Président de séance : Michel BAFFERT

Secrétaire de Séance : Véronique GONNET

Objet : **ETABLISSEMENTS SPORTIFS-**

Reconstruction du gymnase Alexandre Fleming : demande de subvention CNDS

Rapporteur : Mic

Le Vice-Président expose :

- Considérant la validation du PPI du SIRD pour les années 2006 à 2010 actant la reconstruction du gymnase Alexandre Fleming situé sur la commune de Sassenage
- Considérant que l'utilisation de ce gymnase est d'usage scolaire pour 2/3 du temps et associatif pour 1/3 du temps avec l'organisation de compétition de niveau régional.
- Considérant la concertation avec les utilisateurs du gymnase* organisée par le SIRD et la ville de Sassenage en vue de l'établissement du programme, concertation qui s'est déroulée de septembre 2006 à octobre 2008
(*groupe de travail composé des services du SIRD, des services de la mairie de Sassenage, des professeurs d'EPS du collège et des associations sportives de la ville)
- Considérant l'historique du projet conformément au tableau ci-dessous

Dates de la délibération	Objet
24 octobre 2007	Validation du pré-programme de reconstruction
12 novembre 2008	Validation du programme
12 novembre 2008	Validation de la procédure de concours et de la composition du jury de concours
12 novembre 2008	Définition du dossier de concours
12 novembre 2008	Lancement de la publicité pour la consultation
20 mai 2009	Choix du lauréat
1 ^{er} juillet 2009	Définition de la maîtrise d'œuvre et signature du marché
1 ^{er} décembre 2009	Validation de l'APS
26 mai 2010	Validation de l'APD

Le projet consiste à :

- ✓ Construction d'un gymnase en R+1 de 2 865 m² de SHON :
 - au RDC se trouvent l'espace d'entrée, les locaux accueillants les associations, des vestiaires, sanitaires, l'infirmerie, le plateau omnisport d'une surface de 1 240 m² et des rangements
 - à l'étage se trouvent le plateau polyvalent d'une surface de 325 m², des rangements, des sanitaires, l'espace gradins et un bar
- ✓ Démolition du gymnase existant datant de 1973
- ✓ Reconstitution des terrains extérieurs : terrain engazonné entouré par la piste d'athlétisme et des terrains en enrobé (hand et basket).

Suite à la consultation des entreprises, le montant des travaux est égal à **3 999 923.78 € HT**, en valeur août 2010.

L'opération impactera les Budgets 2010, 2011 et 2012.

-Chronogramme : démarrage des travaux Novembre 2010 pour une durée totale de 19 mois dont 15 mois pour les travaux de construction.

Dans le cadre de cette opération, le Comité syndical du SIRD sollicite le Centre National pour le Développement du Sport pour une subvention la plus élevée possible.

CONCLUSIONS ADOPTEES A L'UNANIMITE

Ainsi fait, les jours, mois et an susdits
Conforme au registre

Fait à Seyssinet-Pariset, le 23 septembre 2010
Le Président
Michel BAFFERT